

## Communication de Mademoiselle Odette Voilliard



Séance du 21 mars 2003



### L'école de Jules Ferry : un écolier de 1898 à travers son cahier

Le sujet dont je vais vous parler nous ramènera aux humbles réalités de la vie quotidienne, loin des débats scientifiques ou philosophiques auxquels souvent nos confrères nous ont conviés. Cependant les amis qui ont vu le document dont il va ici être question m'ont vivement encouragée à vous le communiquer.

Nous allons donc nous retrouver dans une salle d'école primaire d'un village pour l'année scolaire 1897-1898. Sans doute nous apprendra-t-il à mieux connaître cette «France d'en bas» comme on dit en haut lieu, que bien des ouvrages qui se disent savants ignorent.

Voici donc le document annoncé : un recueil des cahiers journaliers d'un jeune élève que l'inspection primaire a jugé digne d'être relié, ce qui explique sa conservation.

L'écolier ainsi remarqué se présente dans une rédaction intitulée Renseignements sur la famille. «Mon père se nomme Antoine Voilliard ; il est fils de cultivateur, il a 42 ans ; il est entré aux chemins de fer de l'Est où il est mécanicien... je me nomme Désiré Voilliard, je suis né le 8 Mai 1887, j'ai donc 10 ans... et je me propose d'entrer aux chemins de fer». Cet écolier est mon père.

Grâce à ce précieux cahier, nous allons apprendre comment on formait les petits Français en cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Tout d'abord, je me proposerai d'explorer le contenu de l'enseignement.

Chaque jour de la semaine, l'écopier est formé par une dizaine d'exercices différents (du moins ceux qui laissent une trace dans le cahier journalier). Le principal acquis de l'élève c'est d'abord la langue française. Elle est enseignée sous tous ses aspects, avec les rubriques grammaire, orthographe, vocabulaire, et, en couronnement, l'exercice de rédaction.

La grammaire, inséparable de l'orthographe, vise à rendre celle-ci impeccable. La dictée du certificat d'études est une épreuve redoutable. Aussi la vigilance du maître traque-t-elle les moindres hésitations. Notre écopier est familier des pièges de l'orthographe : il s'en tire la plupart du temps avec 0 faute ou de toutes petites erreurs, parfois discutables. La notation est sévère : deux demi-fautes (un accent par exemple) entraînent une note en dessous de la moyenne (4 sur 10).

Les exercices de grammaire sont aussi très affinés : par exemple sur les accords de participe passé des verbes pronominaux ou impersonnels. Exemple : «que de dégâts les vignes n'ont-elles pas éprouvés pendant les quinze minutes qu'il a grêlé avant-hier». On sent que l'objectif de l'enseignement est une orthographe parfaite.

Le vocabulaire à acquérir est d'une étendue et d'une variété étonnantes, parfois même déconcertantes. Toutes sortes d'exercices y contribuent, soit par des définitions soit par des familles de mots. On pénètre dans toutes les activités par l'étude de mots dits spéciaux et propres. Cela va de l'échoppe du savetier au verbe collationner, en passant par des termes de droit comme réhabiliter, récuser, promulguer, hypothèques, usufruit...

Le couronnement des exercices de français, c'est la rédaction. Certains sujets sont simples et à la portée des enfants : raconter vos vacances, ou un voyage en chemin de fer. D'autres sujets sont bien plus complexes et tendent à rendre les enfants responsables d'actes d'adultes. Tels sont les commandes à des fournisseurs, une demande d'acte d'état-civil, des réclamations, des remerciements. Le maître donne des corrigés qui nous semblent assez désuets dans leurs formules. Mais on initie ainsi l'enfant à la vie des adultes et à leurs soucis. Peut-être aussi vise-t-on à travers les enfants, à enseigner les parents auxquels ils peuvent servir de secrétaires ?

Exemple : corrigé de demande de pièce d'Etat Civil : Monsieur le Maire, J'ai l'honneur de vous prier d'avoir la bonté de m'adresser, sur papier timbré, une expédition légalisée de mon acte de naissance... Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire avec mes remerciements l'hommage de mes sentiments respectueux.

Toujours est-il que cet enseignement du français constitue l'élément primordial de l'école de Jules Ferry. Quel en est le but visé ? Nous verrons cette question tout à l'heure.

Autre enseignement important. Le calcul et la géométrie. Comme le français, le calcul fait l'objet d'exercices quotidiens. Au cours moyen, les élèves sont censés connaître parfaitement les quatre opérations de l'arithmétique, et il ne leur est demandé que de les mettre en œuvre dans des problèmes à résoudre. Problèmes dont les énoncés sont révélateurs des habitudes sociales et qui donnent de précieuses indications sur la vie quotidienne des villages, comme nous le dirons plus loin.

En ce qui concerne le calcul au sens strict, les problèmes sont toujours à résoudre par une règle de trois (ou plusieurs). Le cahier d'écolier est révélateur de l'entraînement à cet exercice. Les problèmes sont résolus rapidement, sans ratures et l'élève inscrit (griffonne pourrait-on dire) dans la marge le détail des opérations qu'il effectue. Exemple de problème : un banquier a pris 6,75 F d'escompte pour un billet de 1 275,50 F payable dans 50 jours. Quel est le taux de l'escompte ?

Les devoirs de vacances qui sont donnés à la fin de l'année consistent essentiellement en opérations arithmétiques. Sous le nom de géométrie, l'écolier de 1897 reçoit des rudiments de définitions de figures simples, triangles, losanges, qu'il doit savoir dessiner. On lui enseigne aussi un certain maniement du système métrique. En revanche, les sciences et l'agriculture occupent une grande place. L'enfant apprend ce qu'on appelait alors l'histoire naturelle : d'abord les divisions du règne animal, jusqu'aux microbes, puis la botanique et enfin la géologie. Sous la rubrique sciences, les écoliers apprennent aussi la physiologie humaine, jusqu'à l'étude de l'intelligence.

«Nous sommes formés d'un corps et d'une âme raisonnable. Notre âme a trois facultés : la sensibilité... l'intelligence... et la volonté».

Au dernier trimestre, on aborde la science physique avec l'électricité, l'aimant, la boussole, la pesanteur, et enfin un peu de chimie avec le soufre et le carbone. Il faut dire que la plus grande partie des notions scientifiques est incluse dans l'enseignement de l'agriculture. Celui-ci occupe une place quasiment privilégiée, souvent deux fois par semaine, pas moins d'une trentaine de fois dans l'année. On sent que c'est un domaine essentiel pour lequel les enfants doivent être munis de notions très précises. Cela va de la définition des sols, des amendements, des différents engrais à des techniques comme l'entretien de la vigne, ou l'organisation et la création du jardin potager, la pratique des assolements dans le terroir environnant, le rôle des animaux comme auxiliaires de l'agriculture.

L'histoire occupe une place également privilégiée. Chaque jour est rapporté un fait de l'histoire de France qui s'est produit à cette même date. Il s'agit soit de grands événements du passé, soit, autant que possible, d'un fait d'arme ou d'un malheur associé à la guerre de 1870. Ces faits sont encore très présents à la mémoire des adultes, en particulier ceux de la fin de la guerre qui se sont déroulés dans la région autour de Belfort.

Le schéma de l'histoire de France enseignée est inévitablement celui de la petite histoire de France de Lavisso qui sera la Bible de toute cette génération. Elle entretient le sens du patriotisme et l'admiration pour la Révolution et la République, avec quelques approximations partisans : par exemple avant la Révolution les paysans étaient tous serfs, donc esclaves. Une petite idée est donnée de l'évolution historique des grands pays d'Europe, et de quelques autres.

Quant à la géographie, elle concerne d'abord une bonne connaissance de toutes les régions françaises. Les écoliers doivent savoir tracer à main levée les contours des départements et de toutes les grandes rivières dans le cadre des anciennes provinces. Les départements de Lorraine et d'Alsace sont représentés tels qu'ils étaient avant 1870, avec Briey dans la Moselle et Belfort dans le Haut-Rhin.

Le schéma des autres pays d'Europe et du monde est aussi esquissé, avec les fleuves et les montagnes. Mais ce qui est intéressant, c'est l'attention accordée à la petite région où l'on vit. Les écoliers savent tracer les limites de leur commune avec les ruisseaux, les principaux lieux-dits, les noms des communes voisines.

En même temps, on cultive le souvenir de l'histoire locale. Au dos de chaque cahier est imprimée une monographie de la commune de Chailindrey. On y rapporte ce qui a profondément marqué la population durant la guerre de Trente Ans avec le nom des généraux impériaux qui ont ravagé la région. On disait encore à l'Eglise dans les invocations «De Galas et Piccolomini libera nos Domine» (du moins à ce que me racontait mon père). On apprend ainsi par la couverture du cahier ce qu'est la commune : 1 900 habitants, elle est dotée d'un bureau de poste et télégraphe, d'une perception, d'une brigade de gendarmerie à pied et d'une gare importante avec un grand dépôt de locomotives et des ateliers de réparation. Ce n'est pourtant pas un chef-lieu de canton. J'ajouterai qu'elle a ses deux écoles, une de garçons et une de filles. L'ensemble est cependant appelé dans le texte «village».

Un autre exercice est l'objet d'un apprentissage constant. C'est l'écriture. Il faut savoir former les différents types d'écriture, avec les majuscules correspondantes.

Mais il y a encore d'autres exercices dont le cahier ne donne que les titres : la lecture à voix haute, la récitation, le chant et le solfège, le dessin. «Je lis le journal tous les soirs à mon grand père au coin du feu parce qu'il ne voit plus clair».

On pourrait croire que ce programme un peu encyclopédique suffit à instruire les enfants. Ce serait oublier le but primordial de l'école : elle a pour mission de former les futurs citoyens.

C'est pourquoi chaque journée débute par une maxime de morale. Ces maximes nous paraissent parfois étonnantes à proposer à ces petits paysans. Certaines semblent sorties des instructions données à des novices dans des couvents et sont identiques à celles qu'on inculque aux jeunes filles élevées dans des pensionnats, du type «quand tu es seul, pense à tes fautes, quand tu es en société oublie celles des autres» ou «si tu veux qu'on dise du bien de toi, n'en dis jamais toi-même».

Des leçons de morale, développées selon un schéma précis, parsèment le cahier. Ce sont essentiellement l'énoncé des devoirs à respecter. Devoirs envers les parents, envers la patrie, envers l'école, etc... Les devoirs habituels envers autrui sont enseignés dans une rubrique spéciale sous le titre de civilité : on y apprend la manière de se comporter en toutes circonstances ainsi d'ailleurs que des notions d'hygiène corporelle et de tenue vestimentaire.

La mise en garde contre l'alcoolisme tient une place énorme surtout au dernier trimestre. Leçons d'écriture, maximes, dictées y reviennent constamment. Cependant, curieusement, une rédaction propose de formuler une commande de vin pour la famille. On demandera 10 hectolitres de vin ordinaire, une demi-pièce de vin à mettre en bouteilles et 10 à 15 litres d'eau-de-vie de marc. L'énoncé ajoute «vous n'avez pas été satisfait de votre dernière commande et vous espérez une compensation».

Dans les qualités à cultiver arrivent en premier lieu le travail, l'ordre, l'économie, la bienfaisance. Exemple du budget d'un ouvrier qui met chaque année 180 francs à la Caisse d'Épargne. La Caisse d'Épargne est une institution souvent évoquée et recommandée.

Des budgets de rentiers sont exposés : ils contiennent toujours une grande partie régulièrement affectée à la bienfaisance. «Le bonheur du riche ne doit pas consister dans le bien qu'il a, mais dans le bien qu'il peut faire».

Pour couronner l'enseignement, il faut donner aux futurs citoyens une sérieuse instruction civique. Dès 1881, Paul Bert (alors ministre de Gambetta) avait écrit un manuel d'instruction civique, aussi impératif

pour le maître que l'histoire de France de Lavisse. Les écoliers apprennent les devoirs du citoyen et le détail de toutes les institutions de la France, accompagné de nombreuses notions juridiques qu'on est étonné de trouver enseignées à l'école primaire.

Tel est le contenu de l'enseignement. Essayons de voir ce qu'il signifiait, et dans quel esprit il était donné.

L'enseignement de cette époque nous frappe d'abord par l'austérité et la sévérité de l'école. Soyons frappés aussi par la distance mise entre maître et élèves. L'emploi du pronom vous pour parler aux enfants témoigne d'un très grand respect qui doit être réciproque. Les annotations des devoirs sont pour nous étonnantes. On traite les écoliers comme on le ferait maintenant des étudiants. «Vous ne développez pas suffisamment vos idées» est une remarque souvent faite en marge des rédactions.

La sévérité est extrême sans doute comme une exigence de perfection. Les dictées sans faute sont notées 9 sur 10 et la plus petite erreur est sanctionnée (par exemple un accent, un tiret). On traite les écoliers comme s'ils étaient déjà des adultes. Il est vrai qu'après le certificat d'études, auquel cette classe conduit directement, les écoliers vont entrer dans la vie active. La notion de l'adolescence n'est pas encore reconnue.

Cela se remarque dans les rédactions proposées aux écoliers qui devraient pouvoir se substituer à leurs parents pour les écrits d'affaires familiales, par exemple les demandes de papiers officiels, les commandes, les réclamations. On pense dans doute que les parents de ces enfants n'ont pas l'habitude d'écrire et de tourner des demandes dans la forme voulue.

Le cahier de mon père ne contient pas de bonnes notes pour les rédactions autres que les lettres d'affaires. Il n'était ni poète ni littéraire et le même reproche lui est toujours adressé : il dit des choses exactes, il expose des idées essentielles, mais il s'en tient aux faits, et n'exprime pas ses sentiments. Je vous rappelle qu'il a à peine 11 ans.

A côté de cette sévérité et de telles exigences, on est frappé par la très grande austérité de cet enseignement. Les exercices d'écriture, par exemple, reproduisent toujours des maximes de morale. Il faut espérer que la récitation et le chant venaient égayer un peu les journées. Mais les lectures qu'on faisait pour illustrer les leçons sont toujours instructives. A la suite de la leçon sur l'obéissance aux lois, on fait lire aux enfants «La mort de Socrate» ! Il n'est jamais question de jeux ni de distractions.

Quant aux recommandations morales, elles semblent souvent sortir des instructions rédigées pour des religieux : il est question du bonheur de pardonner, de l'examen de conscience le soir.

Les vacances sont rares. Il n'y en a pas à Noël, que les stricts jours fériés légaux. A Pâques, les écoliers ont deux semaines de vacances, nous verrons pourquoi, et en été, l'école s'arrête deux mois entiers (du début d'août au début d'octobre) évidemment pour les gros travaux agricoles.

Sur les vacances de Pâques, nous sommes renseignés : elles ont fait le sujet d'une rédaction. Mon père raconte qu'il y avait un jour où il aurait bien voulu aller s'amuser mais que ce jour-là il pleuvait. Le temps des vacances de Pâques est très absorbé par la préparation des enfants à la Première Communion, deux séances de catéchisme chaque jour, et en plus les devoirs de vacances pour l'école. Disons tout de même que pour le petit écolier Voilliard, il y a eu un jour de visite à Chaumont, c'était le chef-lieu, la grande ville.

Ainsi cette éducation nous semble-t-elle bien rigoureuse. Quel était donc le but de cette formation ?

Le but est clairement défini : il fallait former les citoyens de la République. Jules Ferry a déclaré « la jeunesse de nos écoles primaires, la première de nos richesses ». L'instruction civique insiste fortement sur la supériorité de la République sur toutes les autres formes de gouvernement (il n'y a alors que la France et la Suisse en république en Europe) : les allusions historiques de chaque jour y contribuent, avec l'histoire de France de Lavisser qui ne craint pas d'inculquer des notions au moins un peu fausses pour exalter la Révolution. Il faut ainsi lutter contre les tendances royalistes ou bonapartistes qui peuvent menacer la jeune III<sup>ème</sup> République.

Dans nos régions de l'Est, l'idée républicaine n'est pas menacée. On y associe l'idée patriotique, par les souvenirs encore vivaces de l'invasion de 1870, constamment rappelés, ce qui permet d'insister fortement sur le devoir du service militaire.

Une rédaction du cahier est significative. Le sujet donné aux écoliers était « Parmi les grands hommes dont la France s'honore, quel est celui d'après vous qui a le plus utilement servi sa patrie ? » (à choisir sur une liste de célébrités).

Mon père, qui avait tout juste 11 ans, a choisi Lazare Carnot « surnommé l'organisateur de la victoire ». Il expose l'œuvre de Carnot qui lui a valu ce titre et termine en écrivant : « sans lui peut-être maintenant serions-nous sous le joug de l'Angleterre ou de l'Autriche ». Le petit malheureux ! il a reçu une mauvaise note. Voici l'appréciation du maître « le sujet est bien choisi, mais il y a bien des traits que vous avez passés sous silence, par exemple l'attitude de Carnot avant, pendant et après l'Empire, son exil, son désintéressement ». En somme la rédaction sur

Carnot n'est pas assez républicaine. Cependant l'auteur de la rédaction était très logique. Il concluait «Donc, d'après moi, c'est le grand Carnot qui a le mieux servi sa patrie».

Cette insistance à rappeler la supériorité de l'idéal républicain nous conduit à évoquer les grands principes qui ont guidé les fondateurs de l'école. Il faut, a dit Jules Ferry, restituer à l'Etat Républicain ses droits et ses responsabilités essentielles en matière d'éducation». C'est la doctrine héritée du siècle des Lumières qui confie l'instruction et l'éducation au seul Etat. On ne prévoyait pas alors l'usage qui en serait fait au XX<sup>ème</sup> siècle par les Etats totalitaires, dès après la première guerre mondiale.

Jules Ferry expose sa vision du corps des enseignants «depuis ceux dont l'Europe connaît et redit les noms jusqu'aux maîtres modestes et méritants qui tiennent en leurs mains fidèles la première de nos richesses : la jeunesse des écoles primaires».

C'est l'idée fondatrice de ce qu'un successeur de Ferry appellera le «mammouth». On remarque les adjectifs décernés aux instituteurs : «modestes et méritants», «fidèles». Les livres qui sont consacrés à l'histoire des écoles sont toujours orientés vers l'histoire du statut des instituteurs. Jules Ferry a déclaré en 1880 : «pour la première fois, Messieurs les membres de l'enseignement primaire, vous est reconnu le droit de bourgeoisie dans cette grande Université de France à laquelle vous appartenez». Ceux-ci devenus fonctionnaires ont perdu tout lien avec le clergé même si le Concordat est toujours en vigueur.

On est passé du maître d'école auxiliaire du curé à Monsieur l'Instituteur, souvent secrétaire de Mairie, fonction qui le fait participer à la vie civique. Il est significatif que le livre écrit par la petite nièce de Jules Ferry s'intitule «Monsieur l'Instituteur». Malgré ce titre bourgeois, l'instituteur est, selon Ferry, modeste et méritant. Il se dévoue à une œuvre austère et peu valorisante. Son idéal consiste à servir la patrie ; c'est en cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'un des leurs les qualifie dans un livre de «saints sans espérance», expression qui sera reprise comme tête d'un chapitre du livre que le sociologue Georges Duveau a consacré aux instituteurs. Ces stoïciens ont besoin d'un autre idéal : ils le trouveront dans le socialisme et le syndicalisme, un peu plus tard.

Ils enseignent cependant l'utopie républicaine qui expose que les guerres n'existeront plus, car ce sont les rois qui veulent les guerres ; cette utopie jointe au dogme des nationalités explique les désastreux traités de 1919.

Revenons à l'école de 1897. Dans quelle mesure est-elle laïque ? La France est encore sous le régime du Concordat. A Chalindrey, l'école de

filles est encore tenue par des religieuses qui emmènent aussi leurs élèves au certificat d'études. Le combat pour la laïcité n'apparaît pas dans l'enseignement donné aux garçons. On trouve dans le vocabulaire les mots «spéciaux» appliqués au culte : le chœur, la nef d'une église, le presbytère, le bréviaire, les ouailles du curé. La mention de Dieu est explicite, d'abord dans la morale «devoirs envers Dieu» et dans certains textes de dictée : ainsi l'évocation de l'usage de tracer un signe de croix sur le pain avant d'entamer la miche. Mais on n'entre pas dans des notions confessionnelles. Ainsi les devoirs envers Dieu consistent à vivre selon la morale. Le mot âme apparaît dans une leçon de science. Il désigne les diverses facultés psychiques et mentales.

Les enfants n'ont probablement aucune difficulté à préparer en même temps le certificat d'études et leur première communion. Cette dernière préparation occupe la plus grande partie des vacances de Pâques. On sait aussi que les enfants devaient connaître l'histoire sainte et les évangiles des dimanches.

Jules Ferry ne voyait que lentement se profiler le but qu'il avait avoué à Jean Jaurès «organiser l'humanité sans dieu et sans rois», mais les habitudes de langage sont difficilement expurgées. Témoin ce texte de Jules Ferry rapporté dans tous les ouvrages officiels «la morale, grâce à Dieu, dans notre société française... n'a pas besoin d'être définie».

A ce sujet, je voudrais rappeler que la lutte de la laïcité contre l'enseignement donné par les congrégations religieuses utilise des notions souvent faussées. Les Frères sont appelés «ignorantins» dans le texte très officiel que présente Fourcroy à Napoléon en 1806 dans son rapport sur l'enseignement du peuple.

Ce terme était accepté et revendiqué par des religieux qui s'interdisaient de savoir le latin, afin de n'être pas tentés par l'enseignement des classes aisées. On s'en servit au XIX<sup>ème</sup> siècle comme d'une injure, en vilipendant «l'obscurantisme» de l'enseignement clérical. Peut-être ces notions devaient-elles servir à conforter l'instituteur quand il faisait copier à ses élèves la maxime «Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier entre les peuples ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain».

Ce peuple que l'on voit devenir le premier, dans quelle société évolue-t-il ? Cette société à laquelle on prépare la jeunesse, comment l'imagine-t-on ? Curieusement, ce n'est pas la société existante, ni celle qui se dessine pour l'avenir. C'est une idéologie, ce que Duveau appelle le mythe paysan mis au point par Michelet (L'école célèbre alors le centenaire de Michelet) : «L'industrie, dans l'école républicaine, est une sorte de mythe lointain».

L'édifice en pyramide qui va des écoles primaires aux écoles normales d'instituteurs et aux Ecoles Normales Supérieures de Fontenay et de Saint-Cloud, a été mis en place par les fondateurs de l'école républicaine et il forme un bloc solide.

L'idéal de la France républicaine est proposé aux enfants par l'image qui termine l'histoire de France de Lavisse : Jacques Bonhomme se repose heureux au milieu de ses trois fils. L'un deux est instituteur, un autre officier, quant au troisième il est agriculteur». L'agriculture est plutôt un style de vie qu'un mode de production. L'école, la patrie à défendre, la terre : nous sommes, dit Duveau, dans un univers où l'industrie n'a guère de place.

Le peuple de France est considéré comme une nation de paysans agriculteurs, autant que possible propriétaires. D'où la définition de la propriété : la propriété est le fruit du travail et de l'épargne. Aussi lui doit-on un grand respect. C'est le thème des leçons de morale sur le respect du bien d'autrui. L'activité industrielle est occultée. Au long de cette année préparatoire au certificat d'études, les enfants n'apprennent rien sur les techniques ni sur la vie des usines. Au fil des textes de dictées et des énoncés de problèmes, on peut glaner bien des données sociologiques sur l'époque ou sur ce qu'on voulait en faire connaître.

La famille vit sous l'autorité paternelle qui est absolue jusqu'à la majorité des enfants. Il n'y a rien sur la mère. Peu de choses évoquent le travail des ouvriers d'usine. Un problème à propos des salaires, un autre à propos du chômage du lundi. C'était un usage dans certains métiers : le dimanche était consacré à la famille, mais le lundi à une vie sociale avec les compagnons. Cela se passait au cabaret mais c'est là que se discutaient les articles de journaux, là que se propageaient les idées... (un préfet de la Meurthe du Second Empire se plaint de voir les journaux d'opposition sur les tables de tous les cabarets de village). Voici donc l'énoncé du problème sur le chômage du lundi : «un ouvrier gagne 2,75 F par jour mais il a la funeste habitude de faire le lundi. Il perd sa journée et dépense au cabaret 2,50 F. Combien perd-il par an ?» En mettant cette somme à la Caisse d'Épargne, combien aurait-il au bout de 25 ans ? réponse 13 650 F !

Dans quelques problèmes sur les budgets, évidemment on insiste sur la part de l'épargne pour les budgets modestes et sur celle des aumônes pour ceux des gens aisés.

Comment voit-on les progrès techniques ? Ils sont brièvement cités «les rues sont éclairées à l'huile, au gaz, à l'électricité». Une phrase sur les inventions du siècle cite le télégraphe et le téléphone. Mais ce sont des

mythes lointains. On veut retenir le peuple rural dans les villages : en témoigne ce modèle d'écriture, répété dans toutes les graphies : «Restons dans nos villages, ne nous laissons pas éblouir par le faux luxe des villes».

Un manuel qui donne aux maîtres des sujets de rédaction proposés au certificat d'études développe l'attrait de la campagne. Exemple : «lettre d'un cultivateur, à son jeune frère ouvrier maçon à Paris ; il l'engage à renoncer à l'émigration pour revenir dans la Creuse, où tant de terres incultes ne demandent que des bras pour produire, et embrasser, à son exemple, la première de toutes les professions, celle d'agriculteur». Le contraste entre le mythe paysan et la réalité quotidienne est particulièrement flagrant à Chalindrey.

Au dos de chaque cahier est imprimée une monographie de la commune. Elle présente un tableau curieux. J'en cite le dernier paragraphe : «Les habitants s'adonnent particulièrement à l'agriculture, qui y donne en général des produits rémunérateurs. La terre est fertile... Le climat est sain, les forêts magnifiques... Les vignes donnent un petit vin qui n'est pas désagréable... Le village, en un mot, peut pour ainsi dire se suffire à lui-même».

On veut réduire à un rôle mineur ce qui fait le dynamisme de la bourgade. Chalindrey connaît en fait un développement considérable grâce au chemin de fer. Le chemin de fer est partout présent, par l'important dépôt de locomotives et les ateliers d'entretien du matériel, par la gare qui est un nœud de voies vers plusieurs directions et par deux grands ouvrages d'art qui cernent son approche : un tunnel et un grand viaduc.

L'équipement du village, qui n'est même par un chef-lieu de canton, montre ce qu'il doit à l'afflux de cette population qui gravite autour de l'activité ferroviaire. Au bourg se trouvent Poste, Télégraphe, Perception, Gendarmerie, près de la gare un hôtel restaurant et la population approche de 2 000 habitants.

L'école doit feindre d'ignorer cette activité. Pourtant bien des enfants doivent dire, comme mon père «quand je serai grand, j'irai au chemin de fer». Les enfants sont émerveillés et fascinés par le spectacle toujours renouvelé des évolutions des locomotives autour de la rotonde du dépôt, du passage des convois sur le viaduc, des sifflements et des panaches de fumée blanche qui surgissent du tunnel. Le mot «locomotive» n'est pas écrit une seule fois dans le cahier.

Les enfants des cheminots ont l'habitude de prendre le train. On les emmène aux villes proches : Langres, Chaumont. Parfois, on envisage un grand voyage. Mon père dit que pour le récompenser d'avoir obtenu

son certificat d'études, son père va l'emmener jusqu'au Havre voir le port et les bateaux. On a pu leur faire écrire de 10 façons différentes «restons dans nos villages», les enfants savent qu'il y a des merveilles à voir ailleurs. En allant au Havre, nos voyageurs vont visiter Paris : Paris en 1898 en proie aux grands chantiers préparant l'Exposition de 1900 et la merveille extraordinaire qui se construit, le chemin de fer souterrain mû à l'électricité, qu'on appellera le métro.

Il faudrait rappeler aussi que le travail des cheminots, si dur soit-il pour certains, est envié par les paysans. Ils ont un salaire assuré, une retraite prévue, des jours de repos et divers avantages qui existent rarement ailleurs. Evidemment le travail de ceux qu'on appelle les «roulants» a ses exigences : il est strict, précis, dangereux. Mais le travail dans les ateliers ou à la gare ne s'accommoderait pas non plus de l'alcoolisme ou du chômage du lundi.

Vers quelles carrières pouvait orienter l'école de Jules Ferry ? Les meilleurs éléments sont dirigés vers le métier d'instituteur.

Le cours d'instruction civique énumère à peu près toutes les grandes Ecoles, à propos des divers ministères. Mais il oublie (c'est révélateur) les Ecoles Professionnelles et les Ecoles des Arts et Métiers, parce qu'elles ne dépendent qu'accessoirement du ministère du Commerce (il n'y a pas à cette date de ministère de l'Industrie). Or ce sont ces filières que désirent suivre les enfants des cheminots qui ont le désir de s'élever dans la hiérarchie ferroviaire. Ils les connaissaient, on en parlait chez eux, mais l'école primaire les ignorait. Mon père, grâce à des bourses, est entré à l'Ecole des Arts et Métiers de Chalons après en avoir préparé le concours à l'Ecole Professionnelle de Nancy. Cette filière existe toujours.

Telles sont les réflexions que m'ont inspiré ces humbles témoins d'une époque et d'une éducation en fait mal connues. Je vous remercie d'avoir eu la patience de m'écouter.

## Discussion

Une large discussion s'engage aussitôt à laquelle participe une grande partie des membres présents témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils avaient pris à cette communication. Sont ainsi intervenus : le père Bombardier, messieurs Perrin, Bonnefont, Gaber, Geindre, Delivré, Burgard, Laxenaire, Fléchon, Larcen, Rivail, Lanher ainsi que Mesdames Stutzmann et Keller-Didier.

Ces interventions ont porté notamment sur la nature des lectures complémentaires, celle des prix remis aux écoliers, celle des cahiers (cahiers de brouillon et cahiers du jour), sur la formation à la citoyenneté dans une région à forte densité militaire, sur la formation et les critères de notation des maîtres, sur l'influence de l'air du temps, de la morale protestante, des conséquences de la loi Le Chapelier, ainsi que sur le fait que l'importance accordée à la formation rurale ait pu retarder l'industrialisation de notre pays.